



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° : 2018-CC-06-069

COMPTE-RENDU DE L'UTILISATION DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU BUREAU

COMMUNAUTAIRE ET DU
PRESIDENT

SEANCE
DU 30 MAI 2018

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 48

présents : 28

votants : 35

DATE DE CONVOCATION :
22 MAI 2018

SECRETAIRE DE SEANCE :
Cécile GAUVILLE HERBET

L'an deux mille dix-huit, le mercredi trente mai, à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se sont réunis dans la Salle Polyvalente à Villers Saint Frambourg, commune membre, sur convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément aux articles L.5211-1 et L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui renvoient, s'agissant d'un EPCI comptant une commune de 3500 habitants et plus, aux dispositions pertinentes du même code relatives au fonctionnement du conseil municipal des communes de cette catégorie.

Siégeaient à l'assemblée :

- * Monsieur ACCIAI Maxime (Brasseuse)
- * Monsieur BATTAGLIA Alain (Pontarmé)
- * Madame BOCQUE Véronique (Thiers sur Thève)
- * Monsieur CARRARA Jean-Jacques (Rully)
- * Monsieur CHARRIER Philippe (Chamant)
- * Monsieur CLERGOT Maurice (Senlis)
- * Monsieur CORNU Patrice (Montépilloy)
- * Monsieur DE LA BEDOYERE Jean-Marc (Raray)
- * Monsieur DUBREUCQ-PERUS Bertrand (Senlis)
- * Madame EECKHOUT Marie-Paule (Borest)
- * Monsieur FROMENT Daniel (Montlognon)
- * Madame GAUVILLE-HERBET Cécile (Fleurines)
- * Monsieur GRANZIERA Gilles (Pontarmé)
- * Monsieur JEUDON Didier (Thiers sur Thève)
- * Madame LEBAS Nathalie (Senlis)
- * Monsieur LESAGE William (Chamant)
- * Madame LOZANO Michelle (Mont-L'Evêque)
- * Monsieur MARECHAL Guillaume (Fleurines)
- * Monsieur MELIQUE Jacky (Fleurines)
- * Madame MIFSUD Florence (Senlis)
- * Monsieur NOCTON Laurent (Villers Saint Frambourg)
- * Monsieur PATRIA Alexis (Fontaine Chaalis)
- * Monsieur PESSE Luc (Senlis)
- * Monsieur PLASMANS Marc (Rully)
- * Madame PRUVOST-BITAR Véronique (Senlis)
- * Madame REYNAL Sophie (Senlis)
- * Monsieur ROLAND Dimitri (Barbery)
- * Madame TEBBI Fadhila (Senlis)

Pouvoirs :

- * Madame BENOIST Magalie (Senlis) à Madame PRUVOST-BITAR Véronique (Senlis)
- * Monsieur DUMOULIN François (Courteuil) à Monsieur MELIQUE Jacky
- * Monsieur FLEURY Pierre (Senlis) à Madame REYNAL Sophie (Senlis)
- * Monsieur GUALDO Philippe (Senlis) à Monsieur CHARRIER Philippe (Chamant)
- * Madame JAUNET Christel (Aumont en Halatte) à Monsieur DUMOULIN François (Courteuil)
- * Madame LELEU DELVAL Isabelle (Fleurines) à Monsieur MARECHAL Guillaume (Fleurines)
- * Monsieur MENEZ Yves (Ognon) à Monsieur NOCTON Laurent (Villers Saint Frambourg)

Ne siégeai(en)t pas à l'assemblée pour cause d'absence, le(s) conseiller(s) communautaire(s) qui suit(vent) :

- * Madame BENOIST Magalie (Senlis)
- * Monsieur CURTIL Benoît (Senlis)
- * Monsieur DELLOYE Marc (Senlis)

13 JUIN 2018

- * Monsieur DEROODE Jean-Louis (Senlis)
- * Monsieur DUMOULIN François (Courteuil)
- * Monsieur FLEURY Pierre (Senlis)
- * Madame GORSE-CAILLOU Isabelle (Senlis)
- * Monsieur GUALDO Philippe (Senlis)
- * Monsieur GUEDRAS Daniel (Senlis)
- * Madame JAUNET Christel (Aumont en Halatte)
- * Madame LEFEVRE Sylvain (Senlis)
- * Madame LELEU DELVAL Isabelle (Fleurines)
- * Monsieur L'HELGOUALC'H Philippe (Senlis)
- * Madame LOISELEUR Pascale (Senlis)
- * Madame LUDMANN Véronique (Senlis)
- * Monsieur MENEZ Yves (Ognon)
- * Madame PALIN SAINTE AGATHE Martine (Senlis)
- * Monsieur PRUCHE Francis (Senlis)
- * Monsieur ROBERT Marie-Christine (Senlis)
- * Madame SIBILLE Elisabeth (Senlis)

Ne siègai(en)t pas à l'assemblée mais étai(en)t représenté(s) par le suppléant :

Néant

Arrivée de Monsieur Bertrand Dubreucq Perus

Avant l'examen de la question par le Conseil Communautaire, le Président vérifie les conditions de quorum : 28 présents, 20 absents et 7 pouvoirs. Il constate que celui-ci est atteint et procède, donc, à l'examen de la question.

Le Président fait un compte-rendu des décisions du Président ou des délibérations du Bureau Communautaire prises en application de la délibération n°2017-CC-02-012 relative à la délégation d'attributions au Président et Bureau.

A) Décisions du Président :

- Décision 2018-006 : signature de la proposition financière de la société ICSEO pour une étude géotechnique – G2 AVP du bâtiment n°1, dans le cadre de la requalification du quartier Ordener à Senlis en vue de la réhabilitation de ce bâtiment en pôle tertiaire pour un montant de 3 948,00 euros TTC,
- Décision 2018-007 : signature de la proposition financière de la société SOCOTEC pour un diagnostic solidité avant travaux du bâtiment n°1, dans le cadre de la requalification du quartier Ordener à Senlis en vue de la réhabilitation de ce bâtiment en pôle tertiaire pour un montant de 3 648,00 euros TTC,
- Décision 2018-008 : signature de la proposition financière de la société APAVE pour un diagnostic amiante et plomb du bâtiment n°1 dans le cadre de la requalification du quartier Ordener à Senlis en vue de la réhabilitation de ce bâtiment en pôle tertiaire pour un montant de 2 100,00 euros TTC (hors coût de prélèvement : 54,00 euros TTC l'unité),
- Décision 2018-009 : validation du remboursement de l'aide auprès du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées (FIPHP) pour un montant de 940,43 euros,
- Décision 2018-010 : signature de la proposition financière de la société Orange Business Service – TSA 80261 – 69000 Lyon cedex 20 pour l'abonnement et la consommation à la téléphonie mobile pour un montant de 27 95,85 euros H.T (soit 3 355,02 euros TTC TVA en vigueur) annuel pour une durée de 36 mois.

B) Délibérations du Bureau Communautaire :

- Néant

Après avoir entendu l'exposé du Président de séance, par un vote au scrutin ordinaire, par 35 voix « POUR », aucune voix « CONTRE », aucune « ABSTENTION », les membres du Conseil Communautaire prennent acte de cet exposé.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier 80001 Amiens Cedex 01.

Envoyé en préfecture le 13/06/2018
Reçu en préfecture le 13/06/2018
Affiché le 13 JUIN 2018
ID : 060-200066975-20180530-DEL2018CC06069-DE

Fait et délibéré, les jour, mois, an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Sous-préfecture,

Le : 13 JUIN 2018

Et de l'affichage le : 13 JUIN 2018

Le Président,

Philippe CHARRIER



Pour extrait certifié conforme,
Fait à Senlis,

Le 13 JUIN 2018

Le Président,

Philippe CHARRIER